

Organisme enregistré sous le n°54 86 01174 86

auprès du Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine

- cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat -

ODPC n°2592

PROGRAMME DE FORMATION DROITS DES PATIENTS

MAJ 20/04/2024

Objectifs :

- ❖ Connaître les droits des patients notamment au regard de la loi du 5 Juillet 2011.
- ❖ Identifier les bonnes pratiques en matière de consentement du patient.
- ❖ Identifier et comprendre les responsabilités des professionnels
- ❖ Favoriser l'application des droits des patients dans les pratiques professionnelles
- ❖ S'approprier les mesures nouvelles quant à l'information du patient.
- ❖ Identifier les voies de recours des patients.

Programme :

Séquence 1 : Les droits fondamentaux des patients et leurs familles

- ❖ Les droits fondamentaux et les mesures nouvelles en matière d'information du patient
- ❖ Les différentes situations où s'exerce le droit à l'information
- ❖ Les principes du consentement libre et éclairé
- ❖ Les répercussions de la réforme de la psychiatrie sur les droits des patients
- ❖ Lien entre les droits des patients et la politique de Bientraitance

Séquence 2 : Secret, confidentialité et responsabilité

- ❖ Les notions relatives au secret et à la confidentialité
- ❖ Les droits de la famille, de la personne de confiance, et le rôle du tuteur
- ❖ Situer ses responsabilités en tant que professionnel exerçant en psychiatrie
- ❖ Les conséquences de la violation du secret et les situations de dérogation légale du secret
- ❖ Has : Critères 14a et 14b du manuel de certification liés au dossier patient

Durée :

Prix : 800,00 €

Public : Tout professionnel

Prérequis : Tout professionnel

Moyens pédagogiques :

- ❖ La formation se réalisera dans des locaux mis à disposition sur site.
- ❖ L'ensemble du matériel pédagogique est fourni par le prestataire de formation (matériel de projection, supports pédagogiques, et documents pour les stagiaires...).
- ❖ Une attestation de formation et ou une attestation DPC sera délivrée à chaque participant.



Le référent handicap est à votre disposition pour organiser la compensation du handicap en cas de contraintes.

Méthode pédagogique :

- ❖ *Active et participative.*
- ❖ *Travaux de recherche et de construction de connaissances et d'outils en groupes partant de la fonction, des connaissances et l'expérience professionnelle des stagiaires.*
- ❖ *Analyse de situations professionnelles.*
- ❖ *Contextualisation-décontextualisation-recontextualisation (en lien avec des situations cliniques au sein de l'établissement).*
- ❖ *Auto évaluation, évaluation individuelle réflexive et collective.*

Modalités de suivi :

En début de formation : Un Questionnaire préformation permettra au formateur d'apprécier les connaissances des participants. Ces informations seront un des éléments de référence pour la réalisation du bilan de fin de formation.

En cours de formation : Le formateur procède à des évaluations, en fin de modules, afin de vérifier la progression et la satisfaction du groupe.

Bilan de fin de formation : Un Questionnaire post formation permettra au formateur d'établir un bilan de fin de formation.

Par ailleurs, une évaluation générale de la qualité de notre prestation sera faite en présence du formateur, et dans la mesure de leur disponibilité, d'un cadre de l'établissement ou du directeur des soins. Ce bilan a pour objet de recueillir le niveau de satisfaction des participants.

Une attestation de fin de formation sera délivrée à chaque participant

Validation : *Une attestation de fin de formation, avec la validation des objectifs, sera délivrée à chaque participant*

Nos formateurs :

Infirmière Formatrice certifiée

Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et Responsable d'Unités d'Intervention Sociale. CAFERUIS.

Expertise :

Accueil et la prise en charge des patients en urgences/SMUR.

Législation hospitalière.

Conception et conduite de projets d'unité ou de service - Développement de la qualité Planification – Suivi de carrière et évaluation.

Expertise technique : mise en œuvre de politiques publiques et d'actions de pilotages.

Management d'équipes et organisation du travail - Gestion administrative et budgétaire d'unité ou de service. Animation de formations et de réunions.

Communication - Interfaces et gestion de partenariats.

Prise en charge de la douleur

Infirmière d'organisation et d'accueil (IOA).

Formatrice AFGSU

Responsable pédagogique et Référente handicap :

Mme Laurie COURATIN – Responsable Centre de Formation – Ingénieure de formation et.

Rédaction en 2015 d'un Mémoire de recherche portant sur « l'accompagnement pour l'autonomisation et pour l'emploi des personnes en situation de handicap ».

Le référent handicap est à votre disposition pour organiser la compensation du handicap en cas de



contrainte à l'adresse suivante : cadre@sauveperformance.fr



SAUVEPERFORMANCE
1 rue des Frères Lumière
86180 Buxerolles

☎ 05 49 11 59 85 ☎ 06 22 51 47 64
contact@sauveperformance.fr
www.sauveperformance.fr



SARL RCS Poitiers
SIRET : 525 119 863 000 39
Code APE/NAF : 8559A

